



PROJET ÉDUCATIF 2023-2027 DE L'ÉCOLE DE LA PASSERELLE

Adopté par le conseil d'établissement le 26 mars 2024, no de résolution : CÉ 36-03-2024

Date de prise d'effet : 1^{er} avril 2024

Date de fin : 30 juin 2027

Le projet éducatif est un outil de gouvernance stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative de l'école les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves. Il est élaboré en fonction des caractéristiques et des besoins des élèves qui fréquentent l'école ainsi que des attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est conçu et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école et à la réussite éducative, soit les élèves, les parents et le personnel de l'école.

Le projet éducatif a été élaboré en cohérence avec le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2023-2027 du Centre de services scolaires des Patriotes. Il est également arrimé avec le Plan stratégique du ministère de l'Éducation du Québec 2023-2027.

GROUPES ET PERSONNES AYANT COLLABORÉ À L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF

Je tiens à remercier toute l'équipe-école ainsi que les acteurs qui ont collaboré à l'élaboration de notre projet éducatif.

➤ Membres du comité pédagogique:

- Johane Thériault (orthopédagogue)
- Brigitte Campbell (enseignante, groupe 5 ans)
- Isabelle Demers (enseignante, groupe 5 ans)
- Myriam Lefebvre (enseignante, groupe 5 ans)
- Julie Rajotte (enseignante, groupe 4 ans)

- Enseignante représentante de l'adaptation scolaire :
 - Sylvie Hillman (enseignante, groupe AMIS-5)
- Représentantes du personnel de soutien :
 - Nathalie Lefebvre (technicienne au SDG)
 - Arianne Perreault (éducatrice)
 - Adèle Mathieu-Carreau (TES)
- Représentant du Conseil d'établissement :
 - Nicolas Sallio (président, parent)
- Agente de développement à la première transition scolaire :
 - Nadir Oliveira Dias
- Conseillère pédagogique :
 - Marie-Claude Marchand

CONTEXTE

CONTEXTE EXTERNE

En 2021, la population dénombrée à Chambly se chiffrait à 31 444, ce qui représente une augmentation de 8 % par rapport à 2016. En comparaison, la moyenne provinciale était de 4,1 % et la moyenne nationale de 5,2 %. Fait intéressant, le nombre de ménages était de 12 405 en 2021 soit une augmentation de 10.3% depuis 2016. Selon les prévisions ministrielles, la clientèle scolaire de la ville de Chambly sera encore en augmentation au cours des 5 prochaines années. L'indice de milieu socioéconomique (IMSE) du secteur Chambly est de niveau 5. En 2021, le revenu médian après impôts des ménages à Chambly était de 84 000 \$, ce qui représente une augmentation de 10.5 % par rapport à 2016. La moyenne d'âge de la population de Chambly est de 38 ans. En ce qui concerne la langue le plus souvent parlée à la maison, l'utilisation du français a diminué, passant de

92,5% en 2016 à 91,8% en 2021. Selon le recensement de 2021, 6,8% de la population parle l'anglais alors que 1,4% parlent une autre langue que le français ou l'anglais. Moins de 3 % des résidents n'étaient pas citoyens du Canada au recensement de 2021. De plus, 90 % des habitants de la ville de Chambly sont nés au Canada, cela représente 10 % de la population qui est natif d'un autre pays, totalisant 2875 immigrants. En 2021, parmi les personnes âgées de 25 à 64 ans à Chambly, 60,8 % détenaient un diplôme d'études collégiales ou d'un grade supérieur.

L'école de la Passerelle ne possède pas d'indice de défavorisation puisque la clientèle est constituée des élèves des trois écoles ci-dessous. Les indices de défavorisation des écoles bassins sont les suivants :

ÉCOLES	INDICE DU SEUIL DE FAIBLE REVENU	RANG DÉCILE (SFR)	INDICE DE MILIEU SOCIO-ÉCONOMIQUE	RANG DÉCILE (IMSE)
Sainte-Marie	8	5	3,95	2
De Salaberry	8,41	5	4,86	3
Madeleine-Brousseau	4,72	2	2,60	1

Le Ministère utilise deux indices de défavorisation pour répartir les ressources financières entre les centres de services scolaires/commissions scolaires. Ces indices permettent, selon les besoins, de cibler des écoles ou des bâtiments ou de tenir compte du pourcentage d'élèves provenant de milieux défavorisés dans chaque centre de services scolaire/commission scolaire.

- L'Indice de milieu socioéconomique (IMSE): L'IMSE est constitué de la proportion des familles avec enfants dont la mère n'a pas de diplôme, certificat ou grade (cette variable représente les deux tiers du poids de l'indice) et de la proportion de ménages dont les parents n'étaient pas à l'emploi durant la semaine de référence du recensement canadien (cette variable représente le tiers du poids de l'indice).
- L'Indice du seuil de faible revenu (SFR): Le SFR correspond à la proportion des familles avec enfants dont le revenu est situé près du seuil de faible revenu ou sous celui-ci. Le seuil de faible revenu est défini comme le niveau de revenu selon lequel on estime que les familles consacrent 20 % de plus que la moyenne générale à la nourriture, au logement et à l'habillement. Il fournit une information qui sert à estimer la proportion des familles dont les revenus peuvent être considérés comme faibles, en tenant compte de la taille de la famille et du milieu de résidence (région rurale, petite région urbaine, grande agglomération, etc.).

Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé.

CONTEXTE INTERNE

Le bâtiment a été construit en 1929 et a été occupé par une école anglophone, la « St. Stephen's School ». On y a enseigné jusqu'en 1975. Par la suite, le bâtiment a servi de centre administratif à la Commission scolaire Mont-Fort. En 1995, le centre administratif se transforme en classes de maternelle et devient l'annexe de l'école Jacques-de-Chambly, portant le nom « Pavillon Jacques de Chambly ». Mont-Fort est l'une des trois commissions scolaires ayant fusionné pour former la Commission scolaire des Patriotes en 1998. Un agrandissement fait en 1997-98 a fait place à l'École de la Passerelle. Nous avons d'ailleurs célébré les 20 ans de l'école cette année. Notre bâtiment est entièrement adapté à la clientèle du préscolaire : salle de toilette dans chacune des classes, mobilier adapté, bibliothèque, gymnase et modules de jeux adaptés aux tout-petits.

L'école de la Passerelle accueille les enfants du préscolaire provenant de trois écoles du secteur de Chambly-Carignan : **Madeleine-Brousseau, De Salaberry et Sainte-Marie**. Ces établissements ne disposent pas de l'espace nécessaire pour accueillir l'ensemble de leur clientèle (du préscolaire jusqu'à la fin du primaire).

Cette organisation scolaire, en place depuis de nombreuses années, permet d'offrir un milieu adapté et cohérent à plusieurs enfants de 4 à 6 ans du secteur, tout en assurant une transition harmonieuse vers leur école d'attache à partir du 1er cycle du primaire.

CLIENTÈLE

Plus précisément, en 2023-24, pour le régulier, notre clientèle est composée de: quatre groupes d'enfants de 4 ans et de treize groupes d'enfants de 5 ans.

Nous accueillons également deux groupes d'enseignement spécialisé composés d'enfants de 5 ans ayant des besoins majeurs sur le plan du développement global, cognitif, langagier, communicatif ou affectif et qui nécessitent un accompagnement soutenu dans leur fonctionnement au quotidien.

Type de classes spécialisées : AMIS-5

L'acronyme AMIS signifie : Approche Maximisant l'Intégration scolaire et social.

Nous accueillons également le programme Passe-Partout qui se veut un programme d'animation se divisant en 3 volets : activités enfants (2h par deux semaines), activités parents-enfants (six à huit fois durant l'année) et des ateliers parents (six à huit fois durant l'année, souvent en soirée). Ce

programme vise à aider l'enfant à se familiariser avec le milieu scolaire, à développer son autonomie, sa confiance en soi de même que le goût d'aller à l'école. Celui-ci vise également à accompagner le parent dans la transition vers le monde scolaire et dans sa participation active à la réussite éducative de son enfant. Au total, 41 élèves et familles y ont participé cette année.

Au total, notre clientèle est de 375 enfants.

Des services professionnels sont disponibles à l'école pour les élèves du régulier qui auraient besoin d'un soutien plus particulier et pour l'ensemble des élèves de l'adaptation scolaire.

Pour les élèves ciblés du régulier :

- Service en orthopédagogie
- Service en orthophonie
- Service en psychoéducation
- Service psychologie

Autres services de soutien :

- Soutien en éducation spécialisée (TES)

Pour les élèves en classe d'adaptation scolaire (AMIS-5):

- Service en orthopédagogie (intégré en classe par les enseignantes qui détient la qualification)
- Service en orthophonie
- Service psychologie

Autres services de soutien :

- Soutien de la part d'une éducatrice spécialisée en classe (TES)
- Soutien de la part d'une préposée aux élèves handicapés (PEH)

Plusieurs ressources sont également disponibles pour notre communauté. L'une des enseignantes de notre école, Mme Brigitte Campbell, participe depuis plusieurs années à la Table de concertation Grandi'Ose afin de participer à la promotion des services offerts. Cette Table de concertation vise, à travers les échanges entre les partenaires à la petite enfance, améliorer la qualité de vie des enfants (0-5 ans) et de leurs familles.

L'école travaille en partenariat avec le CSSS, notamment pour les services de l'infirmière scolaire et les programmes de santé publique. Un partenariat avec les CPE existe également pour le programme Ribambelle qui permet le dépistage préventif. Nous avons également participé à l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM) en 2022, ce qui nous a permis d'obtenir un portrait personnalisé de nos élèves de maternelle 5 ans.

Notre école accueille plusieurs familles issues de l'immigration.

SPÉCIALITÉS

Nos élèves bénéficient de deux périodes de soixante minutes en éducation physique chaque semaine.

ADMINISTRATION

La gestion de toute l'école est assumée par une directrice, avec l'aide et le soutien d'une secrétaire d'école. Une responsable d'école (Annie Lamontagne, enseignante) a été nommée en début d'année afin de remplacer la directrice lorsque celle-ci doit s'absenter.

Pour ce qui est du service de garde, la directrice travaille en collaboration avec la technicienne du service de garde.

SERVICE DE GARDE ET SERVICE AUX DÎNEURS

Cette année, le **service de garde** accueille 201 élèves réguliers.

Douze éducatrices se partagent les enfants, dans leurs classes respectives, en association : une éducatrice associée à une enseignante.

Le service de garde de La Passerelle se veut un service qui fait le lien entre l'école et la maison. Beaucoup de jeux extérieurs sont priorisés et les activités de type « libres » favorisant la créativité et la socialisation.

La sécurité est priorisée pour nos tout-petits. Les portes fonctionnent avec une puce.

Un poste d'accueil est mis sur pied pour l'accueil et le départ des élèves inscrits au service de garde.

Au service de dîneurs, nous comptons sur 7 surveillantes de dîner qui se partagent 95 enfants de 7 classes différentes.

ENTRETIEN MÉNAGER

L'entretien ménager de l'école est effectué par un fournisseur externe. Nous comptons un concierge de jour et un concierge de soir.

SITUATION FINANCIÈRE

En juin 2023, l'école de la Passerelle a terminé l'année avec un budget en équilibre.

PROGRAMME RIBAMBELLE

L'école de la Passerelle déploie un magnifique projet favorisant l'adaptation des enfants à l'école. Le projet Ribambelle s'adresse aux enfants de 4 à 6 ans. Un dépistage systématique de tous les enfants de l'école s'effectue afin d'identifier les enfants ayant des besoins particuliers sur le plan de l'adaptation. Par la suite, tous les élèves de l'école vivent des activités animées par les enseignantes ou une TES. Les enfants peuvent ensuite reconnaître les émotions génératrices d'anxiété et les transformer en pensées aidantes « pensées lunettes » et « pensées menottes ». Des formations ont été offertes aux parents et au personnel de l'école, par les psychoéducatrices. Ce programme est implanté dans la plupart des écoles primaires du secteur et semble très apprécié des milieux de garde avec qui nous entretenons de bons liens.

MISSION, VISION, VALEURS ET ENGAGEMENT

L'article 36 de la *Loi sur l'instruction publique* définit comme suit la mission de l'école :

L'école est un établissement d'enseignement destiné à dispenser aux personnes visées à l'article 1 les services éducatifs prévus par la présente loi et le régime pédagogique établi par le gouvernement en vertu de l'article 447 et à collaborer au développement social et culturel de la communauté.

Elle a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

Elle réalise cette mission dans le cadre d'un projet éducatif.

Notre mission : « *À la Passerelle, l'enfant déploie ses ailes afin de prendre son envol vers la grande école!* »

Notre vision : « *Nous sommes une école pour qui l'ouverture et la bienveillance sont au cœur de nos actions, une Passerelle vers la collaboration.* »

Nos valeurs:

Nos valeurs constituent des leviers pour planifier les améliorations souhaitées.

Les 4 valeurs soigneusement sélectionnées par l'ensemble de l'équipe-école sont :

- ***Bienveillance***
- ***Ouverture***
- ***Collaboration***
- ***Sécurité***

Notre engagement : « *Nous, les membres du personnel de l'école, nous engageons individuellement et collectivement à adopter les comportements et les attitudes correspondant à nos valeurs afin de faire évoluer notre école vers sa vision.* »

ENJEUX, ORIENTATIONS, OBJECTIFS, INDICATEURS ET CIBLES

Un **enjeu** représente ce que l'établissement d'enseignement, les élèves qui le fréquentent et ses partenaires peuvent perdre ou gagner selon les stratégies qui seront mises en œuvre. Il sert à structurer les orientations. La formulation d'un enjeu se traduit par un énoncé de quelques mots et ne contient pas de verbe.

Une **orientation** permet d'affirmer les intentions qui marqueront la réalisation de la mission. Elle traduit les priorités, elle est rattachée à l'enjeu, elle est introduite par un verbe d'action, véhicule une idée maîtresse et est claire et concise.

Un **objectif** est un engagement. Il énonce les changements précis et mesurables souhaités. Il est formulé sous forme de résultats perceptibles et significatifs et constitue la base de la reddition de comptes. Il est introduit par un verbe d'action.

Un **indicateur** est une information ou une mesure d'ordre quantitatif ou qualitatif qui permet d'évaluer les progrès accomplis dans l'atteinte de l'objectif. Il est précis et clair, il permet de mesurer un seul aspect à la fois et il repose sur des données fiables et récurrentes.

Une **cible** est associée à chaque indicateur et elle désigne le **résultat visé** compte tenu de l'objectif. Elle est précise et normalement quantifiable.

RÉSUMÉ DES SOURCES DE DONNÉES UTILISÉES

Pour définir clairement nos enjeux et nos objectifs, l'équipe-école s'est appuyée sur un ensemble de données internes et externes permettant d'obtenir un portrait juste et cohérent avec le Plan d'engagement vers la réussite de notre centre de services scolaire. Les **données externes** utilisées comprennent notamment : les orientations du PEVR, le portrait socioéconomique et démographique du territoire, les informations fournies par les partenaires du milieu ainsi que les cadres et orientations ministérielles propres au préscolaire. Les **données internes**, pour leur part, regroupent le portrait des élèves accueillis, les observations issues du dépistage et des transitions scolaires, l'analyse des pratiques du personnel, les données liées au climat scolaire et au bien-être des enfants, l'organisation des services et les bilans des projets déjà en place. Ensemble, ces sources ont permis d'identifier des enjeux pertinents, de cibler des objectifs réalistes et d'assurer une grande cohérence entre les besoins des enfants et les orientations du centre de services scolaire.

NOTRE ENJEU NO 1 : LE DÉVELOPPEMENT SENSORIMOTEUR DE CHAQUE ENFANT

Lien avec **enjeu** du PEVR : La réussite des garçons

NOTRE ORIENTATION	Favoriser le développement sensorimoteur de chaque enfant afin de soutenir son développement global	INDICATEUR	SITUATION ACTUELLE ET ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2023-24	CIBLE
Lien avec orientation « transversale» du PEVR :	« Appuyer notre prise de décision sur des données probantes »			
Objectif	D'ici juin 2027, à chaque année entre octobre et juin, diminuer le pourcentage de garçons présentant des vulnérabilités dans la sphère du développement moteur et au moins une autre sphère de développement.	Le nombre de garçons présentant des vulnérabilités dans la sphère du développement moteur et au moins une autre sphère de développement.	À déterminer annuellement à la fin du mois d'octobre <u>2023-24</u> : 40 garçons	10% des enfants ciblés (4 garçons)

NOTRE ENJEU NO 2 : CLIMAT SAIN ET SÉCURITAIRE POUR TOUS LES ENFANTS

Lien avec **enjeu** du PEVR : La réussite de chaque élève

NOTRE ORIENTATION	Assurer un environnement qui permet à tous les enfants de se sentir bien à l'école	INDICATEUR	SITUATION ACTUELLE ET ANNÉE DE RÉFÉRENCE	CIBLE
Lien avec orientation « transversale» du PEVR :	« Placer le bien-être au cœur de nos actions »			
OBJECTIF :	D'ici juin 2027, à chaque année entre octobre et juin, diminuer le pourcentage d'enfants qui manifestent des gestes de violence et d'agressivité verbale et/ou physique.	Le nombre d'enfants manifestant des gestes de violence et d'agressivité verbale et/ou physique	À déterminer annuellement à la fin du mois d'octobre <u>2023-24 : 27 enfants</u>	10% des enfants ciblés (3 enfants)

NOTRE ENJEU NO 3 : TRANSITIONS HARMONIEUSES POUR CHAQUE FAMILLE (SOUS L'ANGLE DE L'ACCUEIL ET DE LA CRÉATION DU LIEN)

Lien avec **enjeu** du PEVR : La réussite de chaque élève

NOTRE ORIENTATION	Favoriser des transitions qui seront vécues de façon harmonieuse pour l'enfant et ses parents.	INDICATEUR	SITUATION ACTUELLE ET ANNÉE DE RÉFÉRENCE	CIBLE
Lien avec orientation « transversale» du PEVR :	« Placer le bien-être au cœur de nos actions »			
OBJECTIF :	<p>D'ici juin 2027, augmenter le nombre de pratiques différencierées entourant la première transition, pour chacun des deux moments clés suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ après la période d'inscription (mars-juin); ➤ autour de la rentrée (juillet-septembre). 	Nombre de pratiques différencierées pour chacun des deux moments ciblés	Présentement, nos pratiques sont surtout universelles.	Avoir implanté au moins 2 pratiques différencierées pour chacun des deux moments ciblés

MISE EN ŒUVRE ET REDDITION DE COMPTES ANNUELLE

Une fois adopté, le projet éducatif est mis en œuvre grâce à des moyens qui sont énumérés dans un plan d'action. Ces moyens sont proposés par les membres de l'équipe-école et approuvés par le directeur ou la directrice de l'école.

Le projet éducatif et le plan d'action sont diffusés sur le site Web de l'école. Chaque année, le conseil d'établissement procède à l'évaluation du projet éducatif, dans le cadre de son rapport annuel. Il transmet ce rapport annuel aux parents et aux membres du personnel et le rend public sur le site Web de l'école.